

# La Lettre de l'ONED

n° 18, septembre 2011

## Le mot de la Présidente

Mon mandat de présidente se termine cette année à l'occasion de l'Assemblée générale du 20 octobre. Je remercie le directeur, l'ensemble des collaborateurs y compris ceux qui viennent de partir ou de nous rejoindre, ainsi que les partenaires de l'ONED, qui ont tous permis la montée en puissance de l'Observatoire. Ce développement, présent et à venir, nous l'avons souhaité, avec le bureau et le conseil d'administration, au service des départements et de l'Etat.

Les journées interrégionales en ont été la traduction concrète ; les fructueux échanges entre les départements et l'ONED permettent d'identifier les besoins de

chacun et de créer ainsi, les indispensables liens entre tous sur le territoire national. La protection de l'enfance a trop souffert de l'absence de mutualisation des connaissances et du manque de liens entre chercheurs et travailleurs sociaux.

Certes beaucoup reste à accomplir dans un contexte délicat. L'année 2012 sera cruciale et aussi celle de la concrétisation du décret, avec les premières remontées de données. L'ONED poursuivra son soutien aux départements, à tous les départements, ainsi que la réalisation de dossiers thématiques et une valorisation de l'ensemble des travaux et actions, y compris de terrain.

## Délibération unique de la CNIL

Dans la continuité du décret n°2011-222 du 28 février portant sur le recueil des données en protection de l'enfance, la CNIL a rendu le 17 mars 2011 une délibération portant autorisation unique (AU-028) de traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par les conseils généraux à des fins de gestion des informations préoccupantes relatives à l'enfance en danger. Cette délibération simplifie les démarches des départements auprès de

la CNIL pour la mise en œuvre du décret. Le responsable de chaque traitement doit adresser à la commission un engagement de conformité de celui-ci à la description figurant dans l'autorisation. Cet engagement de conformité peut se faire de façon très simplifiée directement sur le site de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Cet engagement de conformité porte à la fois sur les données enregistrées et sur le respect des obligations légales détaillées par l'autorisation unique.

La modernisation du site ainsi que le nouvel élan permis par l'espace réservé aux ODPE favoriseront cette diffusion et la nécessaire interactivité entre tous.

Je remercie Madame Bachelot, Ministre de la solidarité et de la cohésion sociale, qui a apporté un soutien permanent à l'ONED et à la protection de l'enfance. Parlementaire, je continuerai à œuvrer sur ces questions ; je souhaite bon vent à l'ONED.

**Patricia ADAM, présidente  
du GIPED, Députée du  
Finistère**

Le traitement devra respecter en tout point le cadre fixé par l'autorisation délivrée par la CNIL.

Par ailleurs, les premières réunions des instances de suivi créées par l'ONED ont eu lieu : le comité de pilotage le 22 mars et le 30 juin et la première réunion du comité technique, le 17 mai. Une fiche présentant la constitution de ces deux comités est disponible sur le site ONED dans l'espace Cellules et Observatoires (accès réservé aux départements).

n° 18

Septembre 2011

### Dans ce numéro :

Le mot de la Présidente	1
La délibération de la CNIL	1
Les journées interrégionales du GIP	2
Journée ONED/ CEDIAS	2
L'actualité des ODPE	3
Appel d'offres 2011	3
Les enfants au cœur des préoccupations internationales	3
L'agenda de l'ONED	4
Actualités en protection de l'enfance	4

## Les journées interrégionales du GIP

Six des neuf journées interrégionales (JIR) programmées pour 2011 par le GIP enfance en danger se sont déjà tenues à la mi-juillet. Elles ont permis de rencontrer, à Paris, Bordeaux, Rennes, Lyon, Lille et Toulouse, 182 professionnels représentants des services enfance-famille, des CRIP, des ODPE ou des services informatiques de 60 départements. Pour l'ONED, ces journées sont parties intégrantes des actions conduites au titre de la mission d'appui sur la mise en place du décret du 28.02.2011 organisant la transmission d'informations sous forme anonyme : à l'issue de la présentation du dispositif de remontée des don-

nées, chaque journée a donné lieu à de nombreuses questions qui permettent d'enrichir au fur et à mesure le contenu des documents écrits d'accompagnement qui seront prochainement diffusés.

Les tours de table prévus dans ces JIR, portant sur l'organisation et le fonctionnement des CRIP, sur les systèmes d'accueil d'urgence mis en place dans les départements et sur les expériences conduites dans les Observatoires Départementaux de la Protection de l'Enfance en place, présentent un grand intérêt : outre un partage et une capitalisation d'expériences au niveau des

grandes régions, ils font apparaître l'extrême diversité des organisations. Ont ainsi pu être présentées des initiatives intéressantes en matière d'action de sensibilisation pluriprofessionnelles conduites par des CRIP, de nouvelles modalités d'intervention prévues par la loi du 5.03.2007 (accueil 72H), ou encore des méthodologies de travail des ODPE. Les trois dernières JIR se tiendront à Marseille (20-21 septembre), Nancy (8-9 novembre) et Orléans (22-23 novembre).

### Journée ONED / CEDIAS

L'Oned, le Cédias, et leurs partenaires ont organisé le 11 avril dernier une journée d'étude consacrée au cadre d'évaluation anglais des enfants ayant des besoins et de leur famille, et aux expériences visant à adapter cette démarche en France et au Québec. Ce fut l'occasion pour la centaine de participants de partager leurs expertises et de débattre des conditions organisationnelles, des exigences de professionnalité et des outils de production et de circulation des connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'une telle démarche.

En Angleterre, le cadre d'évaluation élaboré en 2000 et l'outil de recueil des éléments d'évaluation des situations qui accompagne sa mise en œuvre (*Core assessment*) s'inscrivent dans une dynamique continue qui, depuis 1989, a transformé les services d'aide à l'égard des enfants et de leur famille. L'intérêt accordé aux besoins de l'enfant s'est substitué à une approche centrée sur les risques ; ce qui s'est accompagné d'une plus grande attention aux capacités parentales et aux facteurs familiaux et environnementaux. Cette césure avec la logique antérieure était justi-

fiée notamment par le constat que dans de nombreuses situations, les besoins des enfants recensés lors de l'évaluation des situations étaient laissés sans réponse dès lors que les allégations de violence ne pouvaient être corroborées. Depuis, l'utilisation de ce cadre d'évaluation a renforcé la recherche d'intégration des services, l'efficacité des actions de prévention, ainsi que le dialogue entre les professionnels de la protection de l'enfance et ceux des services de soutien aux parents œuvrant sur des thématiques spécifiques – santé mentale, addictologie, etc. Même si certaines interrogations et difficultés continuent de se poser, la dynamique paraît donner des résultats globalement très positifs, notamment en matière d'articulation des services de prévention et de protection. Elle vient en tout état de cause interroger certaines démarches et réflexions actuelles traversant les secteurs social, médico-social, sanitaire et éducatif.

De fait, il a été souligné combien l'approche globale de l'enfant et de sa famille s'inscrivait dans l'esprit des réformes législatives actuelles qui,

des lois de 2002 sur l'action sociale et les droits des usagers à la loi de 2009 dite « Hôpital, santé, patient, territoires », mettent l'accent sur le parcours de vie ou de soin des personnes. L'autre intérêt de cette approche globale est qu'elle se centre sur les besoins des enfants et familles tout-venants, et non sur une problématique ou un type de situation prédéfinis, caractérisés par un manque, avec le risque de stigmatiser les familles concernées.

Analyser les besoins des familles et travailler efficacement en réseaux nécessite aussi un niveau de formation important et une posture réflexive de la part des professionnels. La journée fut ainsi l'occasion d'aborder conjointement la question de la recherche en et sur le travail social, et l'intérêt de formations de troisième cycle spécialisées dans le travail social.

Nombre de participants auront aussi été sensibles au fait que la démarche repose autant que possible sur une participation active des différents membres de la famille dont on espère qu'ils restent ou deviennent les acteurs de leur propre histoire.

*Cadre d'évaluation anglais des enfants ayant des besoins et de leur famille, et expériences visant à adapter cette démarche en France et au Québec*

## L'actualité des ODPE

Le 9 juin 2011, le conseil général de la Charente organisait une journée d'étude sur l'articulation entre protection administrative et protection judiciaire en protection de l'enfance. Cette journée s'inscrivait dans la continuité de la journée annuelle 2010 portant sur droits des parents et intérêt de l'enfant. Elle a réuni l'ensemble des professionnels en protection de l'enfance du département.

Cette journée a été l'occasion

dans un premier temps de présenter le rapport annuel de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance que l'on peut télécharger sur le site du conseil général.

Après un rappel des fondements et de la philosophie de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance par Madame ADAM, députée et présidente du GIPED, les interventions et débats ont permis tout au long de la journée d'interroger la manière

dont s'articulent la protection administrative et la protection judiciaire. La recherche de l'accord de la famille et son impact sur le travail éducatif, la collaboration des familles, le rôle du juge des enfants dans le dispositif actuel ont notamment nourri les débats très riches de cette journée d'étude.

[www.cg16.fr](http://www.cg16.fr)

## Appel d'offres 2011

Le conseil scientifique de l'ONED a sélectionné cette année deux projets de recherche dans le cadre de l'appel d'offre thématique portant sur le thème de « la place des familles et des enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance : entre discours et réalités » et trois sur l'appel d'offres ouvert.

1. *Recherches sur une expérience de démocratie participative en protection de l'enfance / MSH Alpes - Observatoire des non recours aux droits et*

2. *La place des familles et des enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance : entre discours et réalités / CREA Nord Pas de Calais & CREA IDF*

3. *L'évolution des dynamiques relationnelles et individuelles en accueil familial : Analyse longitudinale des processus développementaux et parentaux pour 40 situations d'enfants accueillis / CREF*

4. *Le décrochage scolaire d'enfants et d'adolescents confiés à la Protection de l'Enfance : Analyse clinique et interculturelle des relations famille, école, maison d'enfants / université Lyon II*

5. *ESPOIR Bébé Familial : Evaluation et Soins Pour l'Investissement relationnel des Bébé par leurs Familles / GHU Pitié Salpêtrière - CARPIJ*

## Les enfants au cœur des préoccupations internationales

Le réseau ChildOnEurope organisait le 9 juin une journée d'études consacrée à l'impact de la crise économique sur les enfants, sous l'angle des leçons à tirer du passé de leur influence sur les politiques à venir.

Abordant aussi bien les risques d'exclusion dont les enfants peuvent être les premières victimes que l'importance de la participation des enfants dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, cette journée a abordé également

l'importance de mettre en place des politiques européennes centrées autour de l'enfant, et des services dédiés à la jeunesse afin de combattre les effets de la crise économique. Marie-Paule Martin-Blachais, directeur général du GIPED, a animé l'une des sessions plénières.

<http://www.childoneurope.org>

Au sujet de la violence contre les enfants, la représentante du secrétaire général des Na-

tions Unies contre la violence infligée aux enfants lance un site international, afin de remédier, comme l'ont constaté les experts des Nations Unies au manque de données fiables et de connaissances sur les enfants victimes de violences, afin de renforcer l'action des gouvernements dans la lutte contre les violences infligées aux enfants.

[www.srsg.violenceagainstchildren.org/](http://www.srsg.violenceagainstchildren.org/)

**GIPED**



**oned**  
Observatoire national de l'enfance en danger

GIP Enfance en Danger  
BP 30302  
75823 Paris cedex 17

Téléphone : 01 58 14 22 50  
Télécopie : 01 45 41 38 01  
www.oned.gouv.fr

Direction de la publication :

Philippe Lacombe

Réalisation : Françoise Delahaye

Assemblée des  
DEPARTEMENTS  
DE FRANCE



## L'agenda de l'ONED

- **12-14 septembre 2011**  
**Montreux**

« Penser l'agression sexuelle », 6e congrès international francophone sur l'agression sexuelle organisé par le CIFAS

- **27-28 septembre 2011**  
**Angers**

« Parents, enfants, familles en protection de l'enfance », 4e Séminaire national CNFPT-ONED

- **13 octobre 2011**  
**Bordeaux**

« L'action sociale auprès des parents : accompagnement ou nouveau contrôle social des familles ? »

Séminaire organisé par l'association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociale (ACOFIS)

- **17 octobre 2011**  
**Paris**

« De l'écoute à l'orientation », Colloque organisé par l'association EPE d'Ile de France

- **28 novembre 2011**  
**Paris**

« La filiation aujourd'hui : comment les nouvelles façons de faire famille nous amènent-elles à revisiter nos concepts ? »

Colloque organisé par  
Enfances et psy

- **19-21 octobre 2011**  
**Caen**

« La médiation dans l'espace familial : une écologie de la citoyenneté »  
Congrès européen organisé par la Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux (FENAMEF)

## Actualités en protection de l'enfance

**Dominique Baudis** a été nommé en qualité de Défenseur des droits le 22 juin 2011 en Conseil des Ministres, à l'issue de la procédure formelle de consultation du Parlement.

Il sera le premier à exercer cette fonction. Son mandat non renouvelable est de six ans.

Pour mémoire, la nouvelle autorité combine les missions qui étaient exercées jusqu'à présent par le médiateur de la République, le défenseur des enfants, la Commission nationale de déontologie de la sécurité et la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Pour le gouvernement, la création de cette autorité constitutionnelle indépendante « vise à donner plus de cohérence et plus

de lisibilité à l'ensemble institutionnel chargé de la protection des droits et libertés, et à doter la nouvelle institution de pouvoirs et de moyens d'action renforcés ».

Il est chargé de 4 missions principales :

- défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public ;
- défendre et promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
- lutter contre les discriminations, directes ou

indirectes, prohibées par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, et promouvoir l'égalité ;

- veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République

Dominique Baudis, a choisi trois adjointes pour travailler à ses côtés : **Marie Derain**, nouvelle défenseure des enfants, vice-présidente du collège chargé de la défense et de la promotion des droits de l'enfant, **Françoise Mothes**, à la déontologie de la sécurité, et **Maryvonne Lyazid**, à la lutte contre les discriminations.